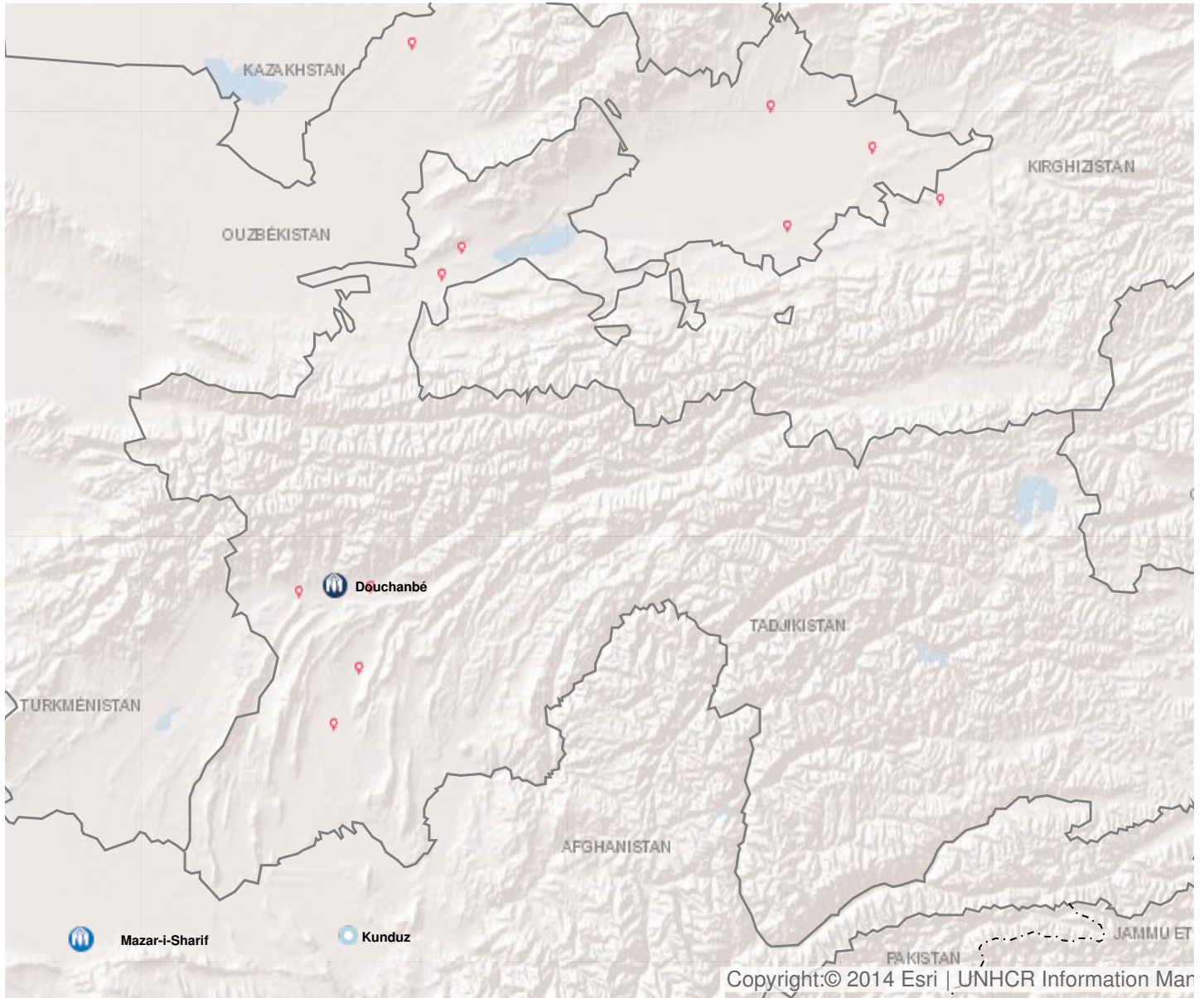


Opération: Tadjikistan



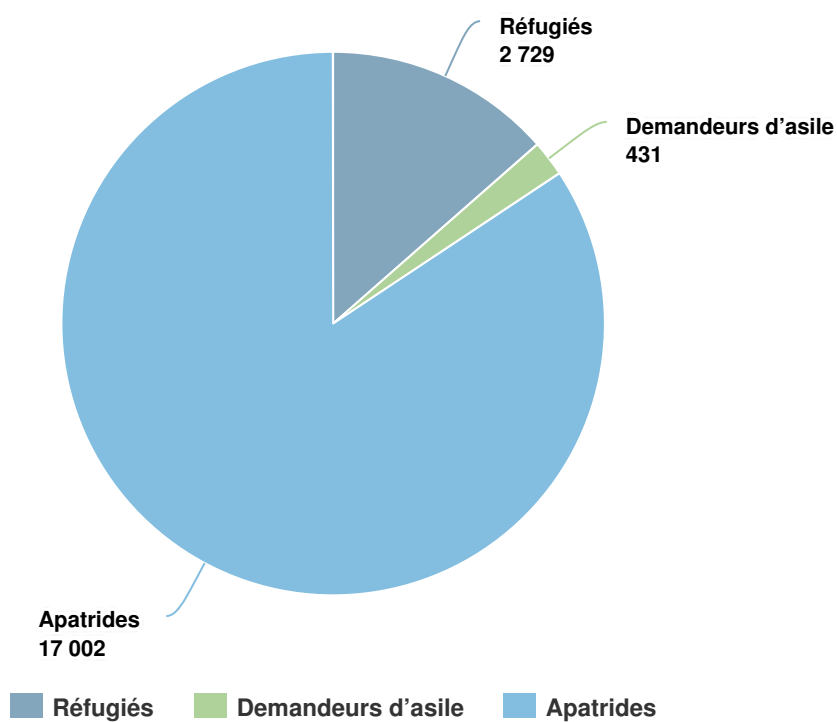
Personnes relevant de la compétence du HCR

- **7%** EN **2016**

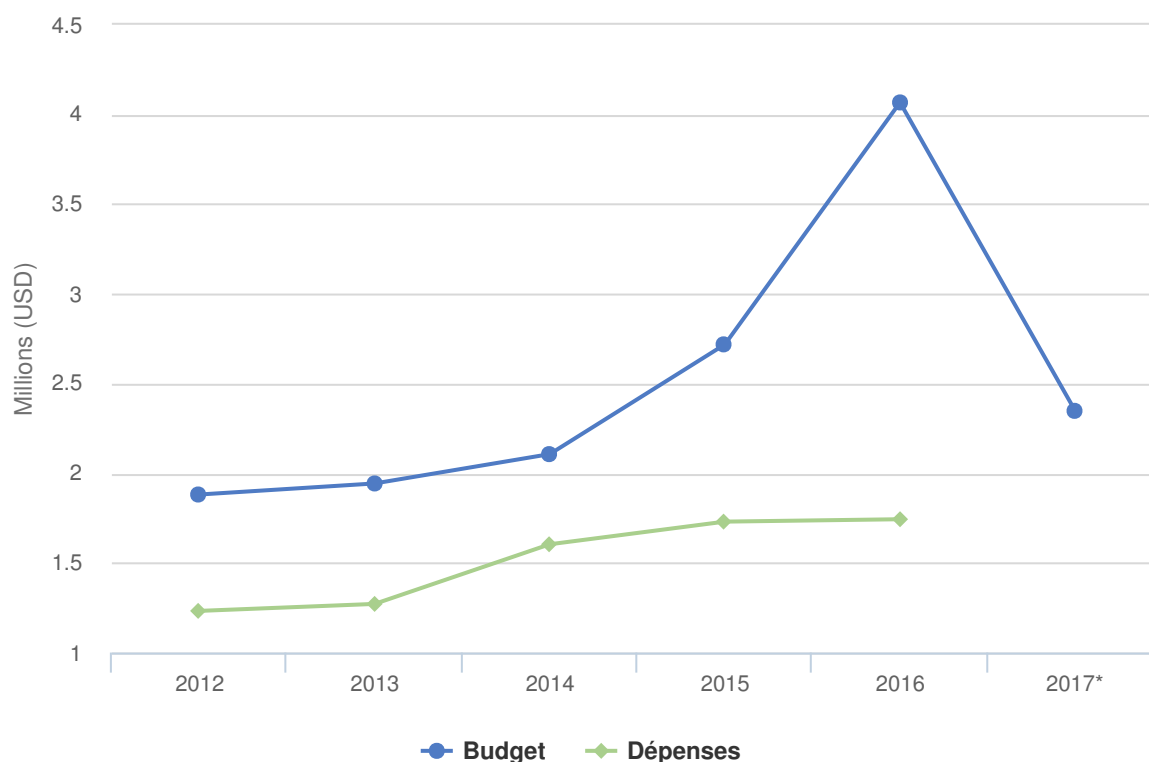
2016 20,162

2015 21,779

2014 3,590



Budgets et Dépenses - Tadjikistan



Year-end Overview

Contexte opérationnel en 2016

La République du Tadjikistan a ratifié la Convention de 1951 en 1993 et a promulgué sa propre loi nationale sur les réfugiés. En dépit du contexte géopolitique complexe, le Gouvernement maintient sa volonté d'accorder une protection aux demandeurs d'asile et aux réfugiés, tout en s'attaquant aux problèmes de l'apatridie. Des progrès ont été accomplis pour renforcer le cadre juridique afin de faciliter la mise en œuvre des lois nationales. Néanmoins, la situation le long de la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan est extrêmement préoccupante pour le pays et la sécurité nationale continue d'influencer l'environnement de protection pour les personnes relevant de la compétence du HCR.

Tendances démographiques en 2016

- Fin 2016, il y avait plus de 2 400 réfugiés et plus de 100 demandeurs d'asile, principalement originaires d'Afghanistan.
- Près de 1 500 nouveaux demandeurs d'asile ont été enregistrés par le partenaire du HCR tout au long de 2016, une augmentation sensible par rapport aux 960 cas de 2015. Près de 24 300 personnes de nationalité indéterminée/risquant l'apatridie ont été enregistrées dans le cadre du projet, 4 954 pour la première fois en 2016. Le HCR estime que le nombre réel d'apatrides et de personnes de nationalité indéterminée pourrait être deux fois plus élevé dans le pays.

Réalisations

Chiffres clés :

- 92 % des enfants réfugiés enregistrés ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire
- 7 455 apatrides ont obtenu des solutions avec la confirmation de leur nationalité, ce qui représente 90 pour

cent de l'objectif annuel.

- 119 personnes ont été aidées dans des mouvements de rapatriement volontaire
- 147 personnes relevant de la compétence du HCR ont suivi une formation commerciale/à l'entrepreneuriat
- 112 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'un programme d'emploi
- 99 personnes ont été inscrites dans des programmes d'apprentissage

Principales réalisations :

- En 2016, le HCR et ses partenaires ont réalisé une opération de définition des profils des réfugiés dans l'ensemble du territoire qui a constaté l'intégration économique et sociale des réfugiés, mais a noté que la pleine cohérence juridique des réfugiés faisait défaut par rapport aux repères établis. Cette initiative a également révélé que sur les 2 381 réfugiés ayant fait l'objet de l'exercice, la parité entre hommes et femmes (1 194 hommes et 1 187 femmes) était respectée ; les enfants représentaient 43 pour cent de la population et 141 d'entre eux étaient nés au Tadjikistan. Les jeunes constituaient 36 pour cent des personnes profilées.
- Le Tadjikistan n'a pas encore ratifié les conventions sur l'apatridie, mais il a accompli des progrès en 2016 du point de vue de la finalisation du règlement et de l'adoption possible de la loi d'amnistie qui est attendue depuis longtemps.
- La capacité du Gouvernement et des institutions partenaires à répondre aux arrivées de réfugiés a été renforcée par des sessions sur la gestion des urgences de réfugiés ; le plan interinstitutionnel d'urgence dans les situations de réfugiés, les actions de préparation minimum (MPA) (MPA) et les actions de préparation avancées ('APA) ont été mis à jour.

Besoins non satisfaits

Le HCR a mené une analyse initiale des manques dans les capacités des partenaires interinstitutionnels, afin de déterminer où les programmes du Gouvernement et des partenaires ne seraient pas en mesure de desservir complètement les réfugiés. Par conséquent, le HCR devrait fournir un financement complémentaire pour étoffer des programmes existants dans les secteurs de i) l'autosuffisance et les moyens d'existence ; ii) les soins de santé ; et iii) l'éducation.
